

le mag

n°8

Juin 2022

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE

UNE AMBITION POUR L'AVENIR

Un Territoire d'excellence, pour faire face au changement climatique

Acteurs économiques:
succès d'un premier rendez-vous
inter-professionnel

Rénovation énergétique:
des aides et des accompagnements
possibles

Mobilité:
Le réseau Eva'd
se met en place



Lac Darbon © Gilles Lansard



« Aujourd'hui les territoires doivent relever nombre de défis pour répondre aux enjeux que représente la transition écologique, tout en assurant le développement économique, touristique, urbain ainsi que la préservation du cadre et de la qualité de vie des habitants. Soucieuse de son impact environnemental, la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance (CCPEVA) fait du développement durable une priorité pour son territoire. Après avoir dressé un état des lieux de manière concertée avec les citoyens, les élus ont élaboré le projet de territoire

pour les années à venir. La communauté de communes a ainsi déterminé un plan d'actions pour les 10 prochaines années, permettant de répondre aux enjeux futurs du territoire.

UN CAP CLAIR ET COHÉRENT

Véritable feuille de route, l'élaboration de ce projet de territoire traduit la vision et les orientations que nous, élus et citoyens, souhaitons pour préserver l'identité de notre territoire. Nous vivons sur un territoire remarquable et contrasté. Nous avons le devoir d'être exemplaires dans chacun de nos domaines de compétences, c'est pourquoi l'ensemble des projets de l'intercommunalité s'inscrit dans les 17 Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies. Comme d'autres territoires, nous avons la volonté de nous engager en garantissant un développement équilibré du territoire.

Nos objectifs? Préserver notre cadre de vie exceptionnel, penser de nouvelles mobilités, réduire les inégalités sociales, réduire notre impact sur l'environnement. Cette vision du territoire pays d'Évian - vallée d'Abondance est une ambition qui permettra à la CCPEVA de se distinguer comme **un territoire d'excellence d'ici 2030.**

Josiane Lei,

Présidente de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance
| Maire d'Évian-Les-Bains | Conseillère départementale du canton d'Évian |

*Bel été à tous tous
be'*

La CCPEVA change de numéros!

ACCUEIL GÉNÉRAL | 04 58 57 03 00

ACCUEIL SERVICE EAU | 04 58 57 03 33

ACCUEIL TRANSPORTS | 04 58 57 03 78



Sommaire

- 3 Retour sur l'opération vis ma vie d'agents
- 4 Projet de territoire: vers un territoire d'excellence
- 6 Présentation du budget prévisionnel 2022
- 8 Zones d'activités: 11,5 nouveaux hectares aménagés
- 10 Projet d'une pépinière de saules à Lugrin
- 11 Adopter le meilleur comportement en montagne
- 12 Erreurs de tri: les bons gestes à savoir
- 14 France services: un service proche de chez vous
- 16 En bref
- 18 EVAD': le nouveau réseau mobilité se met en place
- 19 Transport scolaire: les inscriptions ouvertes
- 20 Dossier spécial transition énergétique
- 24 Eau et assainissement: les travaux à venir
- 26 La programmation estivale du Pays d'art et d'histoire



- 27 Idées randonnées pour cet été

Directrice de la publication: Josiane Lei
Rédaction: service communication
Principe graphique et mise en page: agence BeVerb

Photos: ©Yvan Tisseyre,
©Florian Legrand, © CCPEVA
© Campus connecté
© Cluster eau lémanique Evian
© AdobeStock

Imprimé à 21000 exemplaires
par l'imprimerie Uberti-Jourdan
ISSN: 2606-5916 - 2nd semestre 2022

« Vis ma vie d'agents » retours d'expérience

Proposée pour la première fois en mars et avril dernier, l'opération « Vis ma vie d'agents » offre la possibilité aux conseillers communautaires de la CCPEVA de découvrir les différents métiers des agents intercommunaux.

Durant une demi-journée ou plus, les élus volontaires ont pu se mettre dans la peau d'agents de l'intercommunalité et découvrir leur quotidien. Deux services ont accueilli les élus durant ces deux premiers mois d'opération:

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

Missions: participation aux tournées de collecte des déchets et/ou observation en déchetteries

La valorisation et la collecte des déchets sont un enjeu capital pour notre territoire. La filière de recyclage est encore trop peu connue du grand public et pourtant, il s'agit d'un enjeu majeur. L'objectif est de mettre en avant les métiers du cycle du déchet dans notre communauté de communes: ripeur, chauffeur ou gardien de déchetterie ne sont pas des métiers faciles tous les jours, souvent exposés, méconnus et peu valorisés.



De gauche à droite: Jean-Sébastien JAFFRE / Dominique GIRAUD (élu Publier) / Samy CHIH

Bruno Huvé,

conseiller communautaire à la CCPEVA, élu de la commune d'Évian-les-Bains

« J'ai participé à la distribution des repas avec Gaël et ce fut une très bonne expérience. Bravo à Gaël pour son professionnalisme et sa qualité de service qu'il donne à ces bénéficiaires. C'est le petit-fils de tous. Un service qui mériterait d'être beaucoup connu au sein des personnes de la CCPEVA. Encore un grand bravo! »

PORTAGE DES REPAS

Missions: participation aux tournées de distribution des repas aux bénéficiaires.

Chaque année, ce sont près de 30 000 repas servis sur le territoire, à 120 bénéficiaires en moyenne. Se mettre dans la peau des agents et vivre une journée type de livraison permet de découvrir un métier au plus proche de la population, assuré quotidiennement par les agents de la CCPEVA.



Bruno HUVÉ à gauche (élu à Évian-les-Bains) et Gaël CHANTEREAU

D'autres dates et d'autres services seront prochainement proposés aux élus communautaires.

Dominique Giraud,

conseillère communautaire à la CCPEVA, élue de la commune de Publier

« Je tiens à remercier les agents qui nous ont très bien accueillis. Pour la déchetterie à Champanges, nous n'avons vu que de voitures privées lors de notre venue. Rien à redire. A la déchetterie à Lugrin, il y a eu une affluence en continuité lors de notre venue. Les deux gardiens de la déchetterie présents ce jour n'ont eu aucun répit. Le cadre de travail reste fort agréable avec la vue plongeante sur le lac. »

AMBITION 2030 : UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE



À la suite de la consultation citoyenne, diffusée du 5 mai au 12 juin 2021, des ateliers ont été menés par les élus, le conseil local de développement et les techniciens pour élaborer le nouveau projet de territoire. La communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance a validé son projet de territoire en mars 2022.

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

LE PROJET DE TERRITOIRE QU'EST-CE QUE C'EST ?

- **Le projet de territoire est un document fédérateur** qui dégage des ambitions sur l'ensemble des politiques publiques à l'échelle d'un groupement de communes.
- **Il permet de rassembler un territoire autour d'un plan d'actions** concret et cohérent, reflet à la fois d'ambitions partagées et d'une volonté de mettre en œuvre un développement équilibré du territoire.
- **Ce plan d'actions définit les actions prioritaires** à mettre en œuvre sur le territoire à court, moyen et long termes, en tenant compte des contraintes et des ressources disponibles.
- Cette feuille de route constituera le socle de toutes les contractualisations avec les partenaires financiers notamment le Département, la Région et l'État.

QUELS SONT LES QUATRE GRANDS OBJECTIFS DE CE PROJET ?

- **Partager une vision commune du territoire**, de ses enjeux et de ses défis (entre les élus, les membres du Conseil local de développement et les techniciens de la collectivité).
- **Clarifier la priorisation des ambitions politiques et des projets**, pour en faciliter la traduction opérationnelle.
- **S'engager sur des objectifs** à travers la mise en œuvre d'actions et de projets cohérents.
- **Se donner des repères** pour être en capacité de suivre et évaluer l'action intercommunale.

➤ **19**
défis

➤ **152**
actions pour
y répondre

LE PROJET DE TERRITOIRE DE LA CCPEVA

6 ambitions inscrites
dans les 17 objectifs du développement durable de l'ONU



+ d'info Retrouvez le projet de territoire détaillé en ligne sur : cc-peva.fr

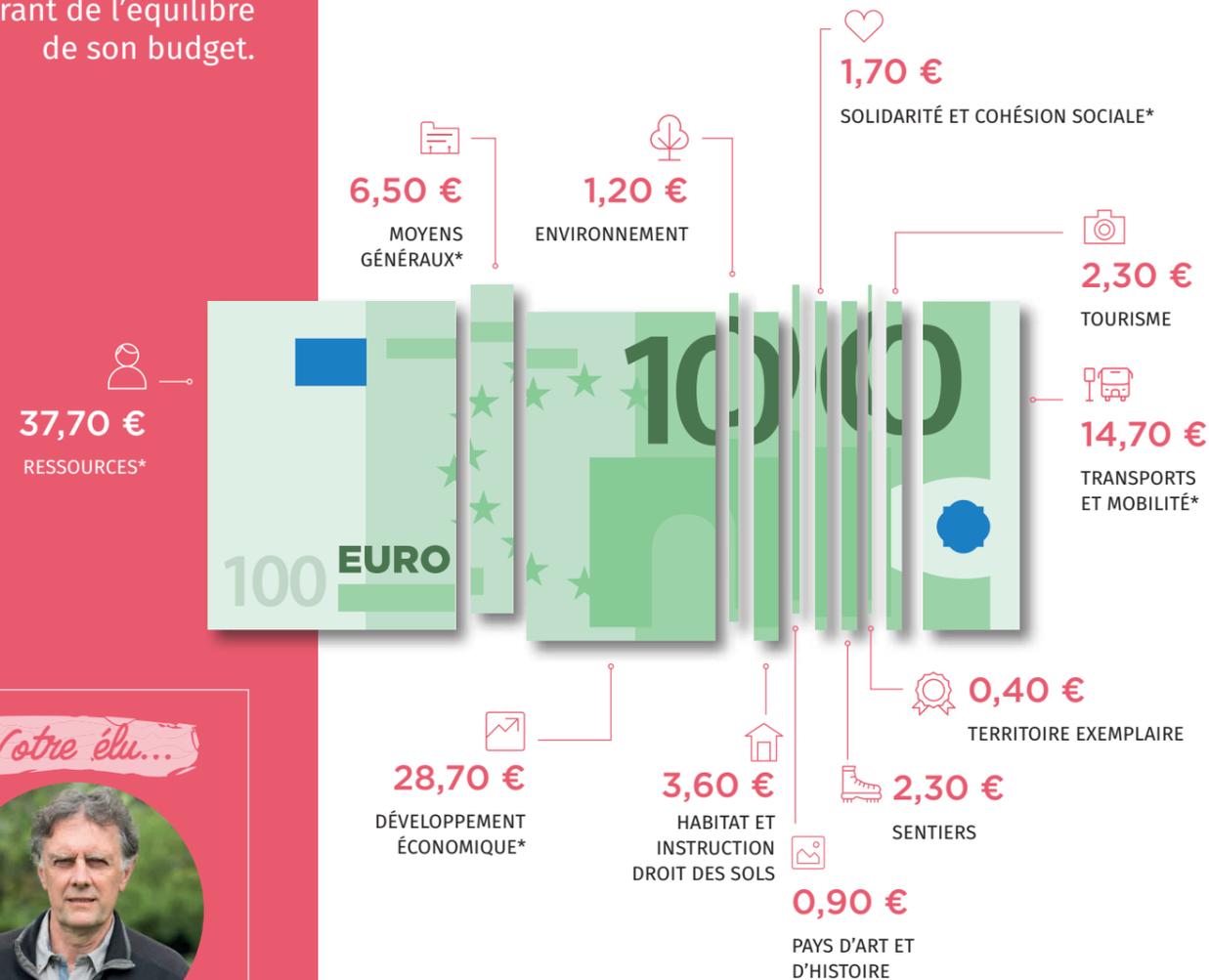
Le 12 avril dernier, le conseil communautaire a voté le budget prévisionnel pour l'année 2022.

La communauté de communes poursuit ses investissements en s'assurant de l'équilibre de son budget.

UN BUDGET TOURNÉ VERS LES 17 OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Budget principal

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT (POUR 100 €)



*Moyens généraux : véhicules, bâtiments et direction générale des services

*Ressources : affaires financières, affaires juridiques, commande publique, communication, direction générale, ressources humaines et systèmes d'informations

*Solidarité et cohésion sociale : portage repas, relais petite enfance et développement social

*Transports et mobilité : transport scolaire, mobilité douce et délégation de service public (DSP)

*Développement économique : zones d'activités économiques (ZAE) et bâtiments d'activités économiques (BAE)

Votre élu...

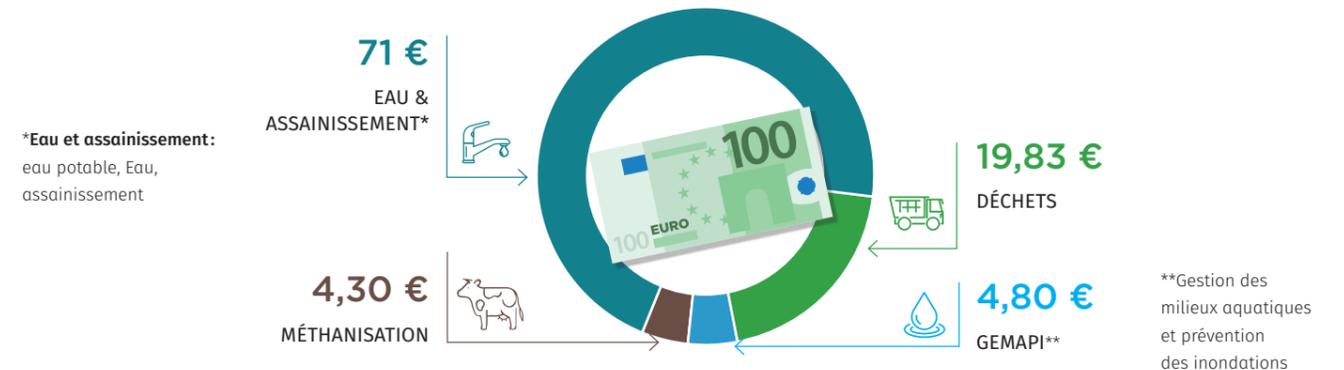


GÉRARD COLOMER

1^{er} vice-président, en charge des finances publiques, de l'évaluation des politiques publiques, des sentiers de promenade et randonnée et du contrat de rivière et compétence GEMAPI.

Budgets annexes

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT (POUR 100 €)



Zoom sur 2 projets...



Fruitière à Vinzier

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la fruitière à Vinzier, les premiers travaux devraient pouvoir commencer en fin d'année 2022. Terrassements, démolition de l'ancienne porcherie et création de la plateforme d'extension de la fruitière seront au programme.

Le permis a été obtenu en février et la consultation des entreprises devrait se faire durant cet été.

Certains financements ont déjà été obtenus (dotation de soutien à l'investissement local - DSIL : 378 488 € HT / conseil régional Rhône alpes 53 000 € HT)

À noter que la CCPEVA est candidate à l'appel à projet Fond Friche qui a pour objectif de soutenir les projets de recyclage foncier compatibles avec les objectifs de développement durable promus par le Gouvernement (pour ce projet : réhabilitation de friche industriel et création d'emploi).



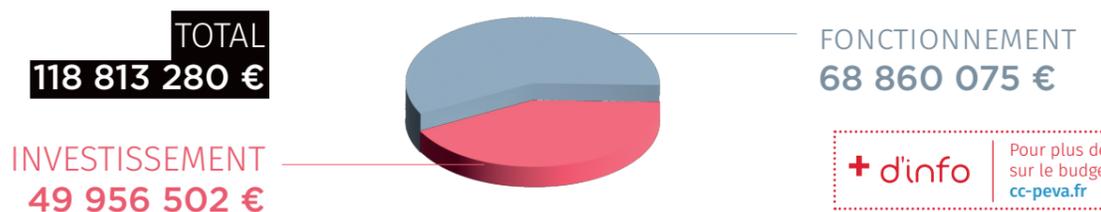
Installation de nouveaux points d'apports volontaires

Une centaine de colonnes devraient être installées cette année sur le territoire dont une cinquantaine pour la commune de Châtel avant la prochaine saison hivernale. Le reste des colonnes seront réparties selon les besoins des communes. Au total, près de 520 bacs roulants (tous déchets confondus) devraient être supprimés afin d'optimiser l'offre de collecte des déchets.

600 000 € sont prévus pour les travaux de cette année 2022 pour un budget total représentant 3 000 000 d'euros d'ici à 2026.

Récapitulatif du budget prévisionnel 2022

(BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES)



+ d'info Pour plus de détails sur le budget, consultez : cc-peva.fr



© Florian Legrand

Les premières entreprises se sont installées au sein du nouveau parc d'activités des Vignes Rouges.

11,5 NOUVEAUX HECTARES AMENAGÉS POUR LES ENTREPRISES

Après 18 mois de travaux, la communauté de communes a achevé l'aménagement de 11,5 nouveaux hectares à Saint-Paul-en-Chablais et Publier, destinés à accueillir les activités industrielles, artisanales et tertiaires. Une bonne nouvelle pour les entreprises souvent contraintes par la rareté et le prix du foncier.

La communauté de communes vient ainsi d'investir 4 millions d'euros dans ces travaux afin de viabiliser 8 hectares au parc des Vignes Rouges (Publier) et 3,5 à la Créto (Saint-Paul-en-Chablais). Ces aménagements se sont inscrits dès l'origine dans une démarche forte de développement durable, garantissant

la préservation de l'environnement et l'attractivité de ces zones. Les entreprises qui s'implantent respectent elles aussi cette même démarche vertueuse (production d'énergies renouvelables, bâtiments basse consommation).

Oriel s'est implantée aux Vignes Rouges

L'entreprise Oriel, spécialisée dans les menuiseries aluminium, est l'une des premières entreprises à s'installer, en avril 2021, dans le nouveau parc d'activités des Vignes Rouges. « Nous souhaitons développer notre activité auprès des particuliers, l'entreprise avait besoin, pour cela, de plus de surface et de visibilité, explique David-Alexandre Giraud, le directeur général du groupe Sinfal, auquel Oriel appartient. Ce déménagement est aussi l'occasion d'agrandir l'atelier Oriel et de faire l'acquisition de nouvelles machines. Pour accompagner ces investissements, des recrutements sont en cours et nous aimerions atteindre les 20 salariés d'ici à la fin de l'année ».

En s'implantant aux Vignes Rouges, l'entreprise Oriel a construit un bâtiment tourné vers le développement durable, conformément aux orientations de ce nouveau parc d'activités intercommunal.

Votre élue...



JOSIANE LEI

Présidente,
déléguée au développement économique
et à l'attractivité

Une quarantaine de participants au premier petit-déjeuner économie



Les acteurs économiques du BTP lors de la réunion du 4 mai 2022.

Le 4 mai dernier, Josiane Lei, présidente de la communauté de communes, organisait le premier petit-déjeuner de l'économie à destination des entreprises du territoire, du secteur de la construction et des travaux publics, en présence des représentants de la Fédération BTP 74 et de l'Agence économique du Chablais. Une quarantaine de participants, chefs d'entreprise, élus et techniciens, ont répondu présents.

L'objectif de ces temps d'échanges conviviaux est de tisser des liens pérennes entre les entreprises et les élus du territoire, afin de discuter collectivement des actualités du secteur, des problématiques des entreprises et faire connaître les projets des collectivités publiques. Les chefs d'entreprise ont

fait part de leurs inquiétudes concernant la forte hausse du prix des matériaux, liée au contexte international ou les problèmes récurrents de main-d'œuvre. Les élus ont quant à eux présenté les principaux projets d'investissements des communes et de l'intercommunalité ces prochaines années. La question de la rénovation énergétique des bâtiments a également été abordée, afin d'inciter les entreprises à être certifiées pour pouvoir réaliser ces travaux de rénovation. À la suite du succès de ce premier rendez-vous, ces petits-déjeuners seront organisés chaque trimestre afin de favoriser le lien entre les acteurs privés et publics du territoire pays d'Évian - vallée d'Abondance.

Vous recherchez un terrain pour implanter votre entreprise ?

La communauté de communes dispose de terrains situés en zones d'activités sous forme de bail à construction de 99 ans, destinés aux activités artisanales, industrielles et tertiaires. Les projets d'implantation sont présentés devant la commission développement économique de la communauté de communes, qui sélectionnera les candidatures selon plusieurs critères: l'innovation, la plus-value de l'activité pour le territoire, la capacité financière, les emplois créés, l'insertion paysagère et environnementale du bâtiment.

LOCALISATION DES PARCS D'ACTIVITÉS :

- Les Vignes Rouges à Publier
- La zone artisanale les Places à Bonnevaux
- La Créto à Saint-Paul-en-Chablais
- Les Crêts à Lugrin

+ d'info

Service développement
économique
04 58 57 03 86



Les étudiants du campus connecté au sein de l'espace partagé.

Campus connecté: inscriptions rentrée 2022-2023

Saisissez l'opportunité de (re)nouer avec des études universitaires à distance, tout en bénéficiant d'un accompagnement pédagogique et de tous les atouts d'une vie étudiante, en rejoignant le campus connecté du Léman.

Le premier campus connecté du chablais, porté par la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance et piloté par le cluster eau lémanique Évian ouvre ses inscriptions pour la rentrée 2022-2023

Contact : n.ponchet@clustereau.fr
Maison de l'eau | 22 av. Anna de Noailles
74500 Évian-les-Bains

+ d'info

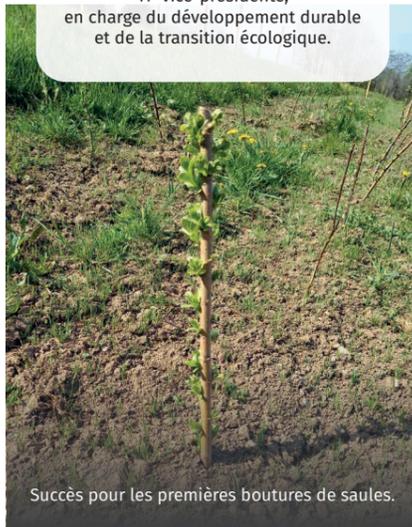
Pour en savoir plus et connaître les modalités d'inscription, rendez-vous sur cc-peva.fr.

Votre élue...



NADINE WENDLING

11^e vice-présidente, en charge du développement durable et de la transition écologique.



Succès pour les premières boutures de saules.

POURQUOI UNE PÉPINIÈRE SUR LE TERRITOIRE ?

Le Chablais est une zone présentant de nombreux cours d'eau où l'érosion

UNE PÉPINIÈRE DE SAULES pour la préservation de nos rivières

Budget total: 90 772 € TTC

À l'initiative de la CCPEVA et pilotée par le cluster eau lémanique Évian, 4400 boutures de saules ont été plantées à Lugrin. L'objectif de la pépinière est de fournir d'ici 2024 un nombre suffisant de saules pour les futurs travaux de génie végétal planifiés sur le territoire.

des berges est largement observée: des travaux d'aménagement sont donc nécessaires. Plusieurs méthodes peuvent être employées pour limiter l'érosion, mais dans le cadre du contrat rivière des Dranse et de l'est Lémanique porté par le SIAC et des politiques GEMAPI de la CCPEVA, le génie végétal (parfois associé au génie forestier ou au génie civil) est privilégié.

Pour pallier cela, la CCPEVA a proposé la mise en place d'une pépinière expérimentale. Par technique de bouturage, les branches seront multipliées et utilisées de nombreuses manières (fascines, maintien de berge par développement racinaire, etc.).

La plantation est à ce jour un succès, les boutures de saules ont repris. Un paillage

a également été disposé afin de maintenir l'humidité du sol. La pépinière est entretenue par les équipes du Cluster Eau Lémanique Évian.

LES AVANTAGES DE LA PÉPINIÈRE :

- » Produire localement les branches de saules;
- » Utiliser des saules adaptés au climat du Chablais;
- » Favoriser la diversité et éviter l'introduction d'espèces non locales;
- » Limiter les coûts d'acheminement et les délais de livraison trop longs;
- » Réduire la dépendance du territoire en génie végétal;
- » S'inscrire dans une démarche de développement durable.

Votre élue...



MONIQUE MAXIT

7^e vice-présidente, en charge de l'environnement, de la biodiversité, des espaces naturels, et du plan pastoral territorial et alpages.

Vous aimez la montagne ?

Vous pouvez contribuer à la préserver

La montagne abrite une faune et une flore rares, riches et diversifiées. Elle est aujourd'hui de plus en plus fréquentée. Les activités agricoles, forestières ou de loisirs y sont autorisées. Cependant certaines règles s'imposent afin de préserver ces milieux fragiles et de protéger les animaux qui y vivent.

Le dérangement humain peut faire échouer une nichée et son impact peut être une menace pour la survie de l'espèce. Voici quelques règles de bonne conduite :



» TENIR SON CHIEN EN LAISSE :

Il peut stresser les animaux qui le considèrent comme un prédateur.
Il peut détruire un nid par mégarde ou séparer un petit de sa mère en courant en liberté loin des sentiers.
Il peut déranger les troupeaux et augmenter le risque d'un comportement agressif venant des chiens de protection (Patou).



» RESTER SUR LES SENTIERS OU CONTOURNEZ LES PRAIRIES :

Certaines prairies sont fauchées pour nourrir le bétail l'hiver.
Le piétinement causé par la répétition des passages (marcheur, chien, vélo, cavalier) ou les pique-niques détruisent la prairie qui ne peut plus être fauchée. Cela permettra également d'éviter de surprendre un animal ou de détruire une fleur protégée.



» REFERMER LES CLÔTURES :

après le franchissement d'une clôture dans les parcs et prairies, refermer derrière vous permet d'éviter que le troupeau ne s'échappe même s'il ne se trouve pas à proximité à ce moment-là.



» GARDER SES DISTANCES :

avec les troupeaux et les animaux sauvages pour leur tranquillité.



» RAMASSER LES DÉJECTIONS DE SON CHIEN : elles peuvent transmettre des maladies aux autres animaux.



» RESPECTER LA TRANQUILLITÉ DES LIEUX : éviter de crier et faites attention à ne pas parler trop bruyamment (effet de groupe dont nous n'avons pas forcément conscience).



» REMPORTER SES DÉCHETS : ils contribuent gravement à la détérioration de ces milieux et peuvent être ingérés par les animaux d'élevage et causer leur perte.



» ALLUMER UN FEU DE CAMP EST INTERDIT.

Un départ de feu est vite arrivé, surtout en période de sécheresse estivale.



» LE PASSAGE DES MOTOS OU QUAD DANS LES PRAIRIES EST INTERDIT : sur les sentiers, leur passage est souvent réglementé par la commune ou le propriétaire privé.



» NE PAS CUEILLIR LES FLEURS : elles ne pourront pas disséminer leurs graines pour le printemps prochain, et certaines sont toxiques ou protégées.

SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE, POUR UNE VIABILITÉ HIVERNALE DURABLE | 2022-2026

Josiane Lei, présidente de la communauté de communes du pays d'Évian - vallée d'Abondance a signé une nouvelle convention pour assurer une viabilité hivernale durable sur les routes du territoire.



Le territoire de la CCPEVA est confronté à une forte présence de neige et de verglas en période hivernale. C'est pourquoi de nombreuses mesures sont mises en place afin d'assurer la praticabilité du réseau routier et pour garantir la sécurité des riverains et le maintien des activités touristiques et économiques.

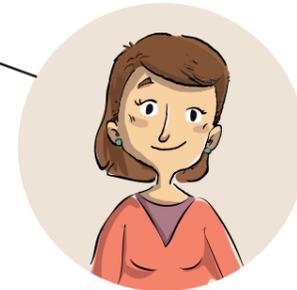
Cette nouvelle convention a aussi été signée par Martial Saddier, président du conseil départemental de la Haute-Savoie, Jean-René Bouron, président de l'Association de Protection de l'Impluvium de l'Eau Minérale Evian (APIEME) et Cathy Le Hec, directrice ressources en eaux et environnement de la Société Anonyme des Eaux Minérales d'Évian (SAEME), ainsi que 13 communes membres de l'APIEME.

Les signataires de la convention réunis à Larringes.



Les bons gestes de tri à connaître

« Aujourd'hui, la CCPEVA a décidé de vous présenter 3 erreurs de tri récurrentes mais que nous pouvons tous éviter! »



Votre élu..

RENATO GOBBER
8^e vice-président, en charge de la prévention, de la stratégie et de la gestion des déchets.



Points d'apports volontaires: la pose de conteneurs continue



Toujours dans une volonté d'optimiser la collecte des déchets, la communauté de communes poursuit l'installation de nouveaux conteneurs (enterrés ou semi-enterrés) sur le territoire remplaçant ainsi les bacs roulants individuels.

Deux nouveaux points d'apports volontaires ont été installés en début d'année 2022 sur le territoire:

- Vers les Granges à Vinzier avec deux conteneurs d'ordures ménagères et un conteneur pour le tri sélectif
- Rue du monastère à Évian-les-Bains avec un conteneur pour chaque type de déchets: ordures ménagères, tri sélectif et verre (pris en charge par le promoteur).

L'implantation de ces conteneurs permet de mieux organiser les tournées et réduire les coûts de fonctionnement de la collecte.

La communauté de communes prend en charge l'achat des colonnes, tandis que les communes s'occupent des travaux de génie civil (enfouissement des colonnes, aménagement des abords).



©Métallerie Bourdoncise

Illustration du dispositif anti-chute installé à Lugrin.

La collecte des déchets réorganisée pour plus d'efficacité

Afin d'optimiser la collecte des déchets sur le territoire, la communauté de communes a modifié l'organisation des tournées de collecte des bacs roulants depuis le mois d'avril dernier.

En effet, l'implantation de nouveaux points d'apports volontaires (colonnes enterrées et semi-enterrées) et la création de nouveaux points de regroupement de bacs roulants ont conduit à la réorganisation des tournées de collecte de ces derniers.

L'objectif est de mieux répondre à la demande des usagers, de rééquilibrer les tournées et de s'adapter à l'évolution des modes de collecte.

Ce changement permet également une meilleure organisation du temps de travail des agents qui peuvent réaliser dans de bonnes conditions l'entretien préventif et le nettoyage des bennes après chaque changement de flux de déchets.

+ d'info | Le planning de collecte des déchets est disponible sur cc-peva.fr à la rubrique « mes déchets »

Sécurisation du haut de quai à la déchetterie à Lugrin

Soumises à la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, les déchetteries sont contrôlées par la DREAL* et doivent donc être mises en conformité selon la législation en vigueur.

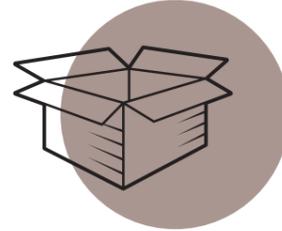
En février dernier, des travaux de sécurisation ont eu lieu à la déchetterie à Lugrin où un dispositif antichute a été installé sur toutes les bennes de la déchetterie. Il est composé d'une première partie basse, fixe, d'une hauteur de 70 cm et d'une partie haute de 60 cm se baissant afin d'éviter une potentielle chute des usagers et se relevant une fois la benne pleine. Cette installation oblige désormais les camions plateau à être vidés manuellement.

*Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

LES CARTONS BRUNS SE RECYCLENT EN DÉCHETTERIE OU DANS UN CONTENEUR SPÉCIAL !

Les cartons bruns sont encore trop souvent déposés par erreur dans les conteneurs gris ou jaunes, voire directement au sol. Cela pose des problèmes de fonctionnement et d'insalubrité sur les points de collecte.

La communauté de communes met à disposition des habitants plus d'une dizaine de conteneurs à cartons bruns sur tout le territoire (retrouver la liste sur cc-peva.fr). Les cartons bruns se jettent également en déchetterie ! (7 sur le territoire)



TOUTES LES ENVELOPPES, MÊME AVEC FENÊTRE, SE RECYCLENT !

Qu'est-ce que je fais de mon enveloppe? C'est du papier oui, mais est-ce que celle avec fenêtre se trie?
Plus besoin de se torturer l'esprit, toutes vos enveloppes peuvent aller dans le bac de tri jaune! Attention à ne pas la déchirer !



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

15 VIE TERRESTRE



Catherine Morel,
agent d'accueil
France services

« Je suis arrivée en tant qu'agent d'accueil France services en janvier dernier avec la volonté d'être proche et utile envers la population qui est en demande de contact et d'écoute concernant la gestion des démarches administratives.

C'est un métier polyvalent et c'est ce qui me plaît. Depuis le début du service, nous avons pu traiter 220 dossiers que ce soit des demandes de retraites, de logement social, d'allocations familiales, d'impôts ou de carte grise entre autres. Aucune journée ne se ressemble.

Nous avons pu aider et accompagner 200 particuliers sur tout le territoire, de Saint-Gingolph à Bonnevaux en passant par le plateau de Gavot et c'est une satisfaction que de voir les demandeurs repartir avec les réponses qu'ils étaient venus chercher. »

France services

Proche de vous, proche de chez vous.

« Pour répondre à l'évolution croissante des besoins d'accompagnement des publics, la communauté de communes a mis en place l'espace France services. Financé par la CCPEVA, le dispositif a démarré depuis le début de l'année 2022. »



Service de proximité, gratuit, confidentiel et ouvert à tous.

Les agents France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien : déclaration de revenus, demande de carte d'identité, allocations familiales, aides au logement, recherche d'emploi, remboursement de frais médicaux ou demande de retraite sont autant de services dont vous pouvez bénéficier gratuitement sur le territoire pays d'Évian - vallée d'Abondance.

Vous avez accès à un poste informatique en libre-service ou accompagné pour la rédaction de vos courriers, l'accès aux sites de vos démarches en ligne, l'organisation de rendez-vous en visioconférence...



Retrouvez toutes les communes accueillant l'espace France services ainsi que le planning des permanences sur cc-peva.fr



Votre élue...



CAROLINE SAITER

10^e vice-présidente,
en charge de la solidarité
et de la cohésion sociale.



Exemples d'œuvres exposées lors de La Grande Lessive®.

5^e édition de La Grande Lessive® : plus de 1 000 œuvres exposées

Créée en 2006 par Joëlle Gonthier, La Grande Lessive® est une manifestation culturelle internationale qui adopte la forme d'une installation artistique éphémère faite par tous. Cet événement a pour objectif de promouvoir la création artistique, mais aussi le lien social.

Pour sa 5^e participation, la communauté de communes, en partenariat avec 22 structures (crèches, écoles, résidences seniors, commerçants, MJC, etc.) a pu exposer sur le territoire plus de 1 000 œuvres suspendues sur le thème « Ombres portées ».

Ces œuvres ont pu être observées le jeudi 24 mars dans 6 communes du territoire : Champanges, Châtel, Évian-les-Bains, Larringes, Lugrin et Marin.

Le Relais Petite Enfance inauguré !



Caroline Saiter (deuxième en partant de la droite) lors du discours d'inauguration du relais petite enfance.

Madame P. nous raconte son expérience:

« J'ai découvert France services grâce à une connaissance. J'ai eu besoin d'aide pour faire ma demande de retraite en ligne alors j'ai pris rendez-vous. J'ai trouvé vraiment très agréable d'avoir quelqu'un avec qui parler et échanger physiquement. C'était super! »

Le relais petite enfance de la communauté de communes a été inauguré le 26 mars en présence de Madame Anne-Cécile Violland, vice-présidente déléguée aux ressources humaines et Madame Caroline Saiter, vice-présidente déléguée à la solidarité et la cohésion sociale.

Outre l'accompagnement des assistants maternels, des gardes à domicile et de leurs employeurs, le relais petite enfance participe désormais à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant.

Le relais petite enfance ne change pas d'adresse et poursuit le reste de ses missions : temps collectifs, réunions d'information, accompagnement vers la formation continue, rendez-vous individuels administratifs, accompagnement à la valorisation des compétences.



8 avenue des Acacias
74500 Évian-les-Bains
04 50 74 41 55
rpe@cc-peva.fr

7 >>> le nombre de géosites

du territoire pays d'Évian - vallée d'Abondance intégrés au Géoparc Chablais : le marais du Maravant, le Mont Bénand, le panorama de Champeillant, le panorama de Pré Richard, le site de Bise, le lac des Plagnes et le col de Bassachaux.



Le Géoparc du Chablais conserve son label UNESCO!

Soumis en septembre dernier à une réévaluation, le Géoparc du Chablais revalide son label UNESCO pour 4 ans et se voit remettre un carton vert, signe que les attentes des experts sont parfaitement respectées.

De nouveaux projets pourront s'établir, notamment en direction des jeunes et du grand public avec le recours aux réseaux sociaux et, principalement, aux nouvelles technologies.

+ d'info

Retrouvez toute l'actualité du Géoparc mondial UNESCO du Chablais sur le site www.geoparc-chablais.com



Newsletter
« les actus pays d'Évian -
vallée d'Abondance » :
Inscrivez-vous!

Chaque mois, recevez par courriel les actualités de la communauté de communes et l'agenda du territoire en vous abonnant à la newsletter sur le site cc-peva.fr

Le passage du Tour de France sur le territoire CCPEVA

Au mois de juillet, les coureurs sillonneront, entre les vallées et le lac Léman, les routes de Châtel, Chevenoz, Saint-Paul-en-Chablais, Vinzier, Larringes, Champanges, Publier et Marin. Rendez-vous pour les étapes 9 et 10 du Tour de France, événement sportif exceptionnel sur notre territoire. Nous attirons d'ores et déjà votre attention sur la fermeture de certains axes routiers en raison de l'itinéraire du parcours. Rendez-vous sur cc-peva.fr

Travaux au siège de la CCPEVA : le nouveau bâtiment hors d'eau / hors d'air



Le nouveau bâtiment qui accueillera notamment la salle du conseil communautaire et le nouvel accueil de la CCPEVA est désormais hors d'eau / hors d'air. La nouvelle charpente et la toiture ainsi que les menuiseries ont été posées.

Les entreprises se concentrent depuis le mois d'avril à monter les cloisons intérieures, poser l'isolation et à faire les branchements d'eau et d'électricité. Les finitions extérieures sont aussi au programme.

Le nouveau bâtiment devrait être accessible au public au dernier trimestre 2022.

Marchés de l'été : profitez-en!

Pendant l'été (juillet/août), des marchés sont organisés toutes les semaines sur tout le territoire pays d'Évian - Vallée d'Abondance...

ABONDANCE

Judi de 16h à 19h. // Place du village.

BERNEX

Mercredi dès 17h. // Place du champ de Foire.

CHÂTEL

Mercredi de 8h30 à 12h30. // Place de l'église.

ÉVIAN-LES-BAINS

Mardi et vendredi de 8h30 à 12h30. // Quartier de l'église.

FÉTERNES

Vendredi de 18h à 22h. // Près de la salle des fêtes.

LA CHAPELLE D'ABONDANCE

Vendredi matin. // Sur le parvis de la mairie.

LARRINGES

Samedi de 9h à 13h. // Au chef-lieu.

LUGRIN

Vendredi de 16h30 à 21h. // Place de la Mairie.

NEUVECELLE / MAXILLY-SUR-LÉMAN

Mardi dès 18h. // Plage de Grande/Petite Rive.

PUBLIER

Samedi de 8h30 à 13h. // Place François Celle.

SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS

Dimanche matin de 8h à 13h. // Place de la mairie.

SAINT-GINGOLPH

Les samedis 25 juin, 16 juillet et 6 août, de 14h à 20h. // Quai André Chevallay.

THOLLON-LES-MÉMISES

Lundi de 18h à 20h.

Votre élu...



JACQUES BURNET

6^e vice-président,
en charge de la mobilité et des transports.



Le flochage des bus urbains au nom du nouveau réseau EVAD a débuté.



L'étude sur la sécurisation des points d'arrêts de bus avance

Le diagnostic et la mise aux normes des points d'arrêts d'autobus et autocars sur le territoire de la communauté de communes est en cours de réalisation par les bureaux d'études Divercities et Haku.

À ce jour, l'état des lieux de ces arrêts a été finalisé et des préconisations d'améliorations de la sécurité et de l'accessibilité ont été décrites dans des fiches par points d'arrêt.

Le diagnostic des arrêts a permis d'établir la présence de 553 points d'arrêts sur la CCPEVA situés pour moitié en zone agglomération et

l'autre moitié hors agglomération. En agglomération, plus de la moitié des points d'arrêts sont aux normes avec des aménagements à réaliser pour une sécurisation optimale, alors que seulement le quart des points d'arrêts présents hors agglomération le sont.

Des focus ont été réalisés sur les arrêts considérés comme prioritaires avec des propositions d'amélioration de la sécurité liée au trafic routier, au cheminement de l'accès à l'arrêt et d'une plateforme type quai bus. Il a été proposé de mettre totalement aux normes PMR a minima un arrêt considéré

comme prioritaire pour chaque commune et généralement dans le chef-lieu afin que toutes personnes handicapées puissent accéder depuis une place de stationnement dédié et à proximité de l'arrêt par un cheminement accessible.

À la suite de ce diagnostic et de propositions d'aménagement, un programme de financement pluriannuel, prenant en compte la priorisation des arrêts selon leur niveau d'aménagement sera établi.

Les aménagements des quais et de la signalétique sont évalués à 7,8 M€ HT.

EVA'D, le nouveau réseau mobilité se met en place

Tandis que les premiers bus urbains commencent à être floqués aux nouvelles couleurs du réseau, le nouveau site internet dédié evad.fr est déjà accessible pour tous les usagers.

Vous pourrez y retrouver, dans un premier temps, toutes les informations concernant les lignes régulières urbaines (H, J, L et P) circulant sur le territoire pays d'Évian - vallée d'Abondance.

Toutes les informations concernant le réseau de mobilité (urbain, interurbain, scolaire, transport à la demande) seront disponibles sur ce site unique lorsque la nouvelle délégation de service publique sera mise en place.



Cet été, pensez aux navettes saisonnières!

Publier-Evian-Bernex / Publier-Evian-Thollon-les-Mémises

4 à 5 allers-retours quotidiens
> Tous les jours pendant les vacances scolaires
> Mercredi et week-end hors vacances scolaires

Colombus, la navette de Chevenoz à Châtel

6 allers-retours par jour
> Tous les jours du 9 juillet au 21 août 2022.

+ d'info Infos et horaires sur cc-peva.fr

Jusqu'au 13.07

Transports scolaires: pensez à l'inscription en ligne

Les inscriptions aux transports scolaires pour la prochaine rentrée sont ouvertes en ligne jusqu'au 13 juillet.

Les inscriptions en ligne (sur cc-peva.fr) dispensent les parents de se déplacer ou d'envoyer leur dossier par courrier.

À défaut d'accès internet, des dossiers papier sont à disposition à la communauté de communes.

À noter: Pour tout dossier déposé après le 13 juillet 2022, date de clôture des inscriptions, les tarifs seront majorés de 50%.

Nouveauté: les élèves de la commune de Marin bénéficieront d'une ligne de cars scolaires (transport assis) dès la rentrée 2022.

+ d'info 04 58 57 03 78 transports@cc-peva.fr

101 €

le coût à charge des familles par an et par élève



1540 €

le coût réel du transport par an et par élève à charge de la CCPEVA



50 circuits



270 arrêts

2573 enfants

inscrits aux transports scolaires pour l'année 2021/2022

Rénovation énergétique : un service de conseil gratuit et ouvert à tous

Un service public vous accompagne dans vos projets de rénovation énergétique. Porté par le conseil départemental de la Haute-Savoie et les collectivités locales (dont la communauté de communes pays d'Évian – vallée d'Abondance), Haute-Savoie Rénovation Énergétique est un service public, neutre, gratuit et indépendant, qui propose aux particuliers et aux petites entreprises du secteur tertiaire un accompagnement personnalisé et sans engagement en matière de rénovation énergétique des logements et des bâtiments.



Afin de faciliter votre projet de rénovation énergétique, un nouveau service public a vu le jour. Depuis janvier 2022, un site internet unique est lancé : france-renov.gouv.fr

Pour les particuliers...

Monsieur D., habitant de la commune de Neuvecelle, témoigne :

« Nous avons reçu un flyer distribué dans la boîte aux lettres à l'occasion de la balade thermique proposée à Neuvecelle, et trouvé des informations sur le site internet de la CCPEVA. Nous nous sommes demandé comment nous pouvons améliorer l'isolation de notre maison afin de réduire nos dépenses de chauffage et réduire notre émission de gaz à effet de serres. Nous avons reçu la visite de 2 techniciens qui ont examiné tous les coins de la maison (épaisseur des murs, type d'isolant, toit, menuiseries, vide sanitaire, chauffage, nombre de personnes, surfaces et volumes, etc.). Ils nous ont rapidement fait des propositions concrètes dans un rapport de visite très détaillé, complet et compréhensif. Nous sommes en contact avec des artisans pour les quelques travaux d'améliorations identifiés: remplacement du ballon d'eau chaude, pose d'un thermostat pour le plancher chauffant électrique, remplacement de la VMC. Nous attendons des devis et les travaux devraient démarrer bientôt. Nous sommes satisfaits du service! Les conseils nous paraissent très professionnels et adaptés à l'état actuel de notre maison. De plus, c'est gratuit et les techniciens restent disponibles pour le suivi de la mise en œuvre. »

Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ?
Vous avez besoin d'améliorer l'isolation de votre logement ?
De diminuer votre facture de chauffage ?
Vous pouvez prétendre à des aides pour financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement !

+ d'info UN NUMÉRO UNIQUE POUR SE RENSEIGNER ET PRENDRE RENDEZ-VOUS :
04 56 19 19 19
Du lundi au vendredi
9h - 12h / 14h - 17h

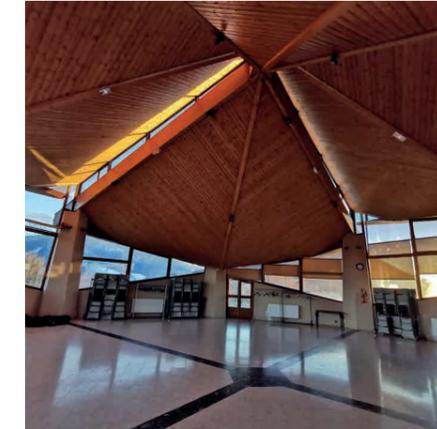


...et les collectivités publiques

La CCPEVA est lauréate du programme ACTEE (actions des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique). Ainsi, les 22 communes du territoire ont eu la possibilité de signer une convention avec le SYANE (syndicat de l'énergie de Haute Savoie) afin d'avoir accès au service d'un conseiller en énergie. Ce programme a pour objectif d'aider toutes les communes à rénover leur patrimoine bâti. Aujourd'hui, 18 communes du territoire participent à ce programme.

PROJET DE RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES DE LA COMMUNE DE FÉTERNES

La commune de Féternes s'est engagée dans le programme ACTEE notamment avec son projet de rénovation de la salle des fêtes. L'étude de rénovation thermique démontre que l'amélioration énergétique permettra un gain de 77% des consommations. La salle des fêtes de la commune de Féternes offre une vue imprenable du fait de son architecture atypique mais la faiblesse énergétique du bâtiment est importante. Les travaux devraient s'étendre sur 4 mois entre janvier et avril 2023.



[entretien]

Maxime Julliard,

Maire de la commune de Féternes
et conseiller communautaire de la CCPEVA

« QUEL ACCOMPAGNEMENT/ QUELLES ACTIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES AVEC CÉCILE BERNES, CONSEILLÈRE EN ÉNERGIE POUR LE SYANE, SUR LA COMMUNE ?

La commune a lancé une étude de faisabilité pour l'aménagement de son cœur de village avec, au centre de ce projet, la rénovation énergétique et pratique de la salle des fêtes. Ainsi, Cécile Bernes conduit le projet de rénovation et d'amélioration énergétique de la salle des fêtes, notamment dans la rédaction du cahier des charges en vue d'attribuer la maîtrise d'œuvre, puis lors des différentes réunions avec l'architecte, apportant ainsi sa maîtrise technique du domaine.

ÊTES-VOUS SATISFAIT DE L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ ET RÉALISÉ PAR LE SYANE ?

La commune est entièrement satisfaite de la conseillère énergie qui apporte un véritable regard technique au dossier et place haut la barre des exigences non seulement envers le maître d'ouvrage mais surtout envers le maître d'œuvre. De plus, tout le travail d'analyse est une base solide de discussion et de négociation sur les choix à effectuer à plus ou moins long terme. »

« Mon travail : Une relation de confiance avec les communes afin de mieux comprendre les enjeux liés à l'énergie. Un accompagnement personnalisé et adapté à chaque commune dans leurs projets de rénovation de patrimoine. Ouvrir les perspectives de se tourner vers des énergies renouvelables tels que les réseaux de chaleur ainsi que le photovoltaïque. Le logiciel Deepki est notamment mis en place pour le suivi des consommations d'énergie du patrimoine des communes. »

Conseiller en énergie partagé SYANE sur le territoire

Votre élue...



NADINE WENDLING

11^e vice-présidente,
en charge du développement durable
et de la transition écologique.



Grand Défi Écologique : la CCPEVA a répondu présent

Cet événement inédit, qui s'est déroulé à Angers les 29 et 30 mars 2022, a permis aux acteurs économiques, organisations publiques et privées, de se retrouver et d'échanger autour de conférences, ateliers, visites et animations sur diverses thématiques liées à la transition écologique.

Ce fut également l'occasion pour l'ADEME de présenter quatre scénarios prospectifs pour se projeter jusqu'en 2050. Ils aboutissent tous à la neutralité carbone mais en empruntant des chemins différents, chacun ayant sa logique, ses intérêts et ses limites.

ORGANISÉ PAR :



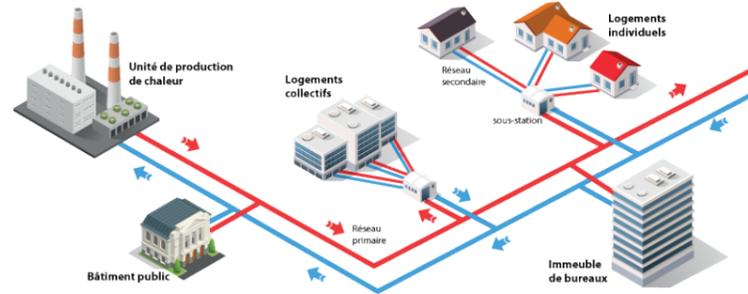
AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :





Un projet de chaleur biomasse se dessine sur le chef-lieu d'Abondance

Dans le cadre de la stratégie de déploiement des énergies renouvelables, plusieurs actions concrètes ont été mises en place sur notre territoire.



Fonctionnement d'un réseau de chaleur.

© 2022 - PRIMESENERGIE.FR

Les réseaux de chaleur constituent un levier majeur pour accélérer le développement des énergies renouvelables. C'est pourquoi, la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance est partie prenante dans la réalisation du projet d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie bois sur la commune d'Abondance.

munaux, notamment le gymnase d'Abondance et la gendarmerie, initialement chauffée au gaz par une citerne de propane. La maîtrise d'ouvrage a démarré depuis début janvier 2022.

Pour mettre en place ce projet, la commune bénéficie d'un ensemble de soutiens techniques, financiers et d'un accompagnement par le Syane, ainsi que d'autres partenaires tel que le Département de Haute-Savoie et la CCPEVA.

UNE NOUVELLE SOURCE RENOUVELABLE DE CHAUFFAGE URBAIN

À l'instar de plusieurs communes du territoire telles qu'Évian-les-Bains, Abondance a lancé la création d'un nouveau réseau de chaleur biomasse en utilisant la combustion du bois sur sa commune. Cette source renouvelable de chauffage mise en place par la commune d'Abondance, est au cœur de l'ambition de décarbonation du parc bâti public. La nouvelle chaufferie bois desservira les bâtiments deux bâtiments intercom-

UN CONTEXTE FAVORABLE :

- des consommations élevées (secteur montagne, rigueur climatique).
- de nombreux bâtiments publics pouvant être raccordés.
- filière bois énergie: existence de fournisseurs à proximité (diminution de l'empreinte carbone).



Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur biomasse ?

Le réseau de chaleur est une solution alternative de chauffage utilisant la matière organique comme source d'énergie. Centralisée à partir d'une chaufferie collective, la chaleur produite est redistribuée via un réseau souterrain. De plus l'installation possède des éléments de filtration performant, réduisant considérablement la pollution aux nanoparticules.

Saint-Gingolph: La Boucle d'O, un réseau de chaleur écologique bientôt en place.

Alimenter la commune par une source renouvelable, l'énergie de l'eau du lac, c'est l'objectif de Saint-Gingolph pour accélérer la transition énergétique. Le nouveau réseau de chauffage urbain, en cours de construction, permettra aux logements équipés de chaudière au fioul de sortir de la dépendance énergétique. Un projet aux objectifs très ambitieux sur le plan environnemental. Ce système novateur a une vocation pilote pour d'autres communes membres de la communauté de communes telles que celle d'Évian-les-Bains qui a également pour projet de réaliser une boucle d'eau pour desservir ses habitants. Première commune sur la rive française du Lac Léman à se chauffer avec l'eau du Lac, les travaux de boucle d'eau touchent à leur fin. En octobre 2022, la moitié de la population communale (170 logements) pourra se chauffer avec l'eau du lac.



Tout savoir sur l'énergie solaire

« LES PANNEAUX SOLAIRES NE SONT PAS RECYCLABLES. »

faux

Aujourd'hui, 94% des matériaux constituant un panneau photovoltaïque sont recyclables. En France, depuis 2014 l'éco-organisme SOREN, agréé par les pouvoirs publics, est chargé de la collecte et du traitement des panneaux photovoltaïques arrivés en fin de vie.

« LES PANNEAUX SOLAIRES CONTIENNENT DES TERRES RARES. »

faux

Selon une étude publiée par l'ADEME en 2019, 95 % des panneaux installés en France ne contiennent pas de terres rares et sont fabriqués à partir de silicium, extrait de sable ou de quartz.

« LE SOLAIRE, ÇA COÛTE CHER. »

faux

Les coûts engendrés lors de la mise en place de panneaux solaire peuvent être importants. Cependant, ils diminuent rapidement et de manière continue depuis plus de 20 ans. Aujourd'hui, le prix de l'électricité produite par des panneaux est compétitif par rapport au coût de l'électricité venant du réseau électrique français.

« LES PANNEAUX SOLAIRES SONT FABRIQUÉS EN CHINE. »

vrai et faux

Certaines étapes de la fabrication des panneaux solaires sont fréquemment réalisées en Chine, comme pour beaucoup de composants microélectroniques présents dans les smartphones, tablettes, etc. Mais plusieurs sites de fabrication existent toutefois en France (par exemple Voltec à Dinsheim sur Bruche et Photowatt à Bourgoin Jallieu).

Soutenu par

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

« LES PANNEAUX SOLAIRES NE PRODUISENT PAS TOUT LE TEMPS. »

vrai

Le solaire est une énergie intermittente. Les cellules photovoltaïques qui récupèrent l'énergie du soleil ne produisent de l'énergie qu'en journée. Les besoins en électricité sont toutefois fortement variables d'une heure à l'autre de la journée. Si la production a lieu en même temps que la consommation alors l'électricité produite par les panneaux peut être auto-consommée. S'il n'y a pas de consommation en même temps que la production alors l'électricité peut être vendue sur le réseau ou être stockée pour garder l'énergie produite et la restituer à un autre moment.

« LES PANNEAUX SOLAIRES NE SONT PERTINENTS QUE DANS LES RÉGIONS ENSOLEILLÉES. »

faux

Le photovoltaïque nécessite non pas de la chaleur mais de la lumière pour fonctionner. Ainsi, même si l'ensoleillement n'est pas le même partout, le photovoltaïque n'est pas réservé aux régions plus chaudes comme le Sud, et c'est aujourd'hui une solution déployée partout en France et en Europe. De nombreux pays moins ensoleillés que la France, comme l'Allemagne, ont déjà largement adopté cette technologie.

Votre élu...



RÉGIS BENED

3^e vice-président, en charge de l'eau et de l'assainissement, du contrat de rivière et de la compétence GEMAPI.

Chantiers en cours

De nombreux travaux sont programmés chaque année afin d'améliorer, de créer et de restaurer les réseaux d'eau potable et d'assainissement sur le territoire. Zoom sur 6 projets à venir.



[ASSAINISSEMENT]

Mise en place de l'assainissement collectif

Création du réseau d'assainissement collectif sur 240 m.



PÉRIODE PRÉVUE: Fin d'année 2022 / DURÉE PRÉVUE: / COÛT: 151 000 € HT

[EAU POTABLE]

Réhabilitation de conduite d'eau

Réhabilitation d'environ 900 m de canalisations vétustes.



PÉRIODE PRÉVUE: 2nd semestre 2022 / DURÉE PRÉVUE: 4 mois / COÛT: 451 250 € HT

[EAU POTABLE]

Renforcement du réseau d'eau potable

Renforcement du réseau sur 1 km concernant la rue devant la mairie.

Travaux en groupement de commande avec le SYANE et la mairie de Bernex.



PÉRIODE PRÉVUE: Été 2022 / DURÉE PRÉVUE: 6 mois / COÛT: 590 000 € HT

[ASSAINISSEMENT]

Modification du réseau

Séparation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées sur une longueur de 1 313 m afin d'éviter la saturation des canalisations lors des fortes pluies.

Travaux réalisés en groupement de commande avec la mairie de Neuvecelle.



PÉRIODE PRÉVUE: Automne 2022 / DURÉE PRÉVUE: 6 mois / COÛT: 614 500 € HT



[EAU POTABLE]

Création d'un réservoir

Suite des travaux d'alimentation en eau potable et de collecte des eaux usées sur le secteur Meurba. Création d'un réservoir de 1 000 m³ afin de stocker l'eau nécessaire aux chalets et restaurants d'altitude sous le Pic du Morclan.



PÉRIODE PRÉVUE: Automne 2022 / DURÉE PRÉVUE: 1 an / COÛT: 810 580 € HT

[ASSAINISSEMENT]

Mise en place de l'assainissement collectif

Création du réseau d'assainissement collectif sur 1 587 m desservant 43 habitations.



PÉRIODE PRÉVUE: Été 2022 / DURÉE PRÉVUE: 6 mois / COÛT: 652 218 € TTC



Visites et animations cet été

Pour compléter les visites incontournables de notre territoire telles que « Les « gadins » de Meillerie », la balade contée dans la vallée d'Abondance, le vignoble de Féternes et ses châteaux, « En route vers la frontière », ou encore le vignoble de Marin et ses « crosses », de nouvelles sorties sont à découvrir!

NOUVEAU

Votre élu...



PAUL GIRARD-DESPRAULEX
5^e vice-président,
en charge du Pays d'art et d'histoire.



Nouvelle édition Les rendez-vous du Pays d'art et d'histoire

Retrouvez toutes les visites de cet été et le programme complet dans notre brochure* et sur cc-peva.fr

*voir au dos de ce magazine

[EXPOSITION]

Raconte-moi le pays d'Évian - vallée d'Abondance



DU 2 JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2022

Deuxième rendez-vous pour l'exposition itinérante dans les communes du territoire. Cette exposition est une préfiguration du futur CIAP (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine), qui sera à la fois, un musée et un centre culturel en 2025, dans l'actuelle buvette Cachat à Évian-les-Bains. Découvrez un conte sur le voyage d'une goutte d'eau sur notre territoire. Ce voyage ponctué de nombreuses découvertes est une analogie au cycle de l'eau. Tout au long de son voyage souterrain, cette goutte d'eau observe le pays d'Évian - vallée d'Abondance et raconte ce qu'elle voit.

Abbaye d'Abondance

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire
De mai à septembre. Tous les jours
de 9h30 à 12h (12h30 en juillet et août)
et de 14h à 18h.
Tarif: 5 €.
Tarif réduit: 4 € Gratuit pour les moins de 6 ans.
Sans supplément sur le droit d'entrée.



1 HISTOIRES D'ALPAGES

Dans un décor sauvage, les alpages d'Ubine et d'Autigny, à l'histoire ancienne, vous seront décryptés au cours d'une randonnée facile. Entre architecture traditionnelle et anecdotes, vous découvrirez la vie en alpage hier et aujourd'hui.

Les lundis matin du 4 juillet au 15 août de 9h à 12h30.

Informations pratiques: randonnée facile avec 200 m de dénivelé, prévoir vêtements adaptés à la météo et eau. À partir de 8 ans.
■ Place de la Mairie, Vacheresse

2 SAINT-PAUL AU MOYEN ÂGE. SUR LES TRACES DES BLONAY

Savez-vous qu'à Saint-Paul-en-Chablais se cachent un prieuré de moines bénédictins, un château fort et deux maisons fortes? Qu'une prison existait au Chef-lieu, et que les condamnés à mort étaient envoyés au gibet de Forchex?

Accompagnés de votre guide, partez sur les traces de la noble et puissante famille de Blonay.

Les lundis 18 juillet, et 1^{er} et 8 août de 18h à 19h30.

Tarifs: adulte 6 €, 8/15 ans 4 €, - de 8 ans gratuit.
■ Mairie, Saint-Paul-en-Chablais

3 THOLLON D'AUJOURD'HUI À HIER!

Vous connaissez la station de ski et sa vue sur le Léman, mais que savez-vous de l'histoire de Thollon-les-Mémises? Au cours de cette balade guidée, partez à la découverte de l'architecture traditionnelle savoyarde, du château fort disparu et du Chef-lieu de l'époque contemporaine!

Les lundis 11 et 25 juillet, et 22 août, de 18h à 19h30.

Tarifs: adulte 6 €, 8/15 ans 4 €, - de 8 ans gratuit.
■ Bureau d'Information Touristique de Thollon-les-Mémises

4 À LA DÉCOUVERTE DU PRIEURÉ DE MEILLERIE

Est-ce un château? Est-ce un monastère? Un peu des deux en réalité... Découvrez l'histoire étonnante du prieuré fortifié de Meillerie, maison religieuse pourvue d'une tour-prison et de défenses. Attention! Vous pourriez bien être surpris...

Les mardis 19 juillet, 2 et 16 août de 10h à 11h30.

Tarifs: adulte 6 €, 8/15 ans 4 €, - de 8 ans gratuit.
■ Derrière le prieuré (possibilité de se garer dans le village et de monter à pied), Meillerie

+ d'info

Inscriptions:
Office de tourisme
intercommunal
boutique.lemanchablais.com

2 sentiers à découvrir cet été:



Le sentier du tilleul

📍 Féternes

Paysages champêtres, vues sur les sommets du Chablais et le lac Léman, découvrez des vestiges historiques de Châteauvieux.

Les premiers pas de cet itinéraire sont les plus « sauvages » et traversent une partie embroussaillée, riche en flore et en faune avant de rejoindre un chemin ombragé.

Après la descente vers le hameau du Creux, le parcours traverse la forêt où vous pourrez admirer de beaux points de vue sur les gorges de la Dranse. En chemin, faites un détour à la pierre à cupules, énorme rocher sculpté de petites vasques à la Préhistoire dont on ne connaît pas l'usage, encore aujourd'hui. En traversant Châteauvieux, observez les anciennes fermes, et imaginez la vie au Moyen-Âge en passant au pied de la butte du château Comtal (XIII^e siècle). Découvrez le Château de Compois et la Chapelle de Châteauvieux (XIII^e) qui lui fait face et son fameux tilleul Henri IV dans l'ancien cimetière. Revenez jusqu'au village à travers la campagne.

DÉPART:
Parking du stade

DÉNIVELÉ:
330 m

TEMPS ESTIMÉ:
3h30 environ

NATURE DU TERRAIN:
voies non
carrossables / route

NIVEAU:
accessible à tous
(sans poussette)



Sur Bayard par la cascade

📍 La Chapelle d'Abondance

La vallée d'Abondance possède peu de cascades. Celle-ci, située à « Sur Bayard » est abondante au printemps, grâce à la fonte des neiges, et à l'automne, pendant la période pluvieuse.

À La Chapelle d'Abondance, entre La Panthiaz et la Ville du Nant, prendre le chemin de la Guillerminie à côté de la grande ferme. Se garer au petit parking du Pont du Moulin. À partir du parking du Pont du Moulin, prenez le GR5 jusqu'à la cascade, puis montez jusqu'au chalet de Sur Bayard. La vue y est très belle sur le domaine skiable de Braitaz, Châtel et la Pointe de Morclan. Retour par le même sentier.

Poursuivez votre randonnée si vous le souhaitez en vous promenant sur le sentier des bords de Dranse.

DÉPART:
Le moulin (parking)

DÉNIVELÉ:
202 m

TEMPS ESTIMÉ:
1h15

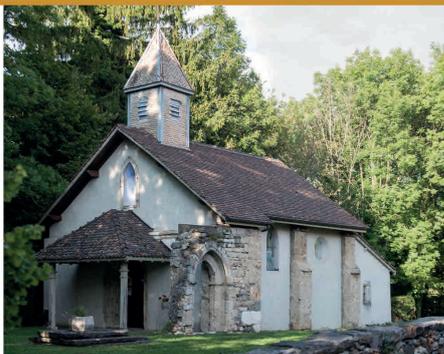
NATURE DU TERRAIN:
sentier
de montagne

NIVEAU:
facile

Des guides de randonnées sont disponibles à la vente dans les offices de tourisme.

Demandez-moi!

RENDEZ-VOUS PAYS D'ÉVIAN VALLÉE D'ABONDANCE



En raison de la crise sanitaire, les animations présentées dans cette brochure pourront faire l'objet d'adaptations voire d'annulations, en fonction des directives susceptibles d'être demandées par le Gouvernement pour limiter la propagation de la Covid-19.
Consultez les mises à jour sur cc-peva.fr

**PROGRAMME VISITES
ET ANIMATIONS
JUN - NOVEMBRE 2022**



**VILLES
D'ÉVIAN
D'HISTOIRE
DIRE**



Disponible dans les offices
de tourisme du territoire et
en ligne sur cc-peva.fr